

Mise en ligne : 19 décembre 2023.  
Dernière modification : 17 janvier 2024.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

NICKEL CORPORATION COMPANY, Londres  
(émanation de la [London and Globe Finance Corp.](#))  
mines de nickel de Népoui

Société, 1899.  
Épisode précédent :  
[International Nickel Corporation, Ltd](#) (1897-1899).

INFORMATIONS  
Nickel corporation  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 21 novembre 1899)

On annonce l'émission d'une nouvelle subsidiaire de la London and Globe, la Nickel Corporation, au capital de 750.000 liv. st. en actions de 5 liv. st. qui seront entièrement émises. La propriété est située en Nouvelle-Calédonie.

---

NOUVELLE-CALÉDONIE  
Le premier chemin de fer  
(*Le Journal des débats*, 29 octobre 1901)

La Nouvelle-Calédonie vient de commencer les travaux de son premier chemin de fer, qui ira de Nouméa à Bourail. L'inauguration en a eu lieu le 17 août dernier à la Montagne-Coupée. Deux discours ont été prononcés, à cette occasion, un par M. Puech, vice-président du Conseil général, et l'autre par M. Feillet.

Dans son discours, M. le gouverneur a déclaré que cette cérémonie marquait une date mémorable dans l'histoire de la Nouvelle-Calédonie ; grâce au chemin de fer, les multiples richesses de l'île pourront être exploitées. Il a annoncé la venue assurée de la main d'œuvre hindoue et l'établissement, par la [Nickel Corporation Limited](#), d'une voie ferrée qui desservirait les centres miniers de Népoui à Poya et de Népoui à Koné. Le chemin de fer Nouméa-Bourail deviendra donc, dans un délai relativement court, le chemin de fer Nouméa-Koné.

Nous trouvons dans le *Bulletin du Commerce de la Nouvelle-Calédonie*, les renseignements suivants sur l'état des travaux :

En sortant de Nouméa, on rencontre d'abord le chantier de Montravel, comprenant 35 condamnés ; ils coupent la butte à l'entrée du camp de Montravel, pour former le remblai du marais en bas de la route.

À la rivière Salée, une grande activité est déployée. 90 condamnés apportent les terres de remblais, en amont de la future passerelle ; on procède au battage des pieux qui supporteront le tablier de la passerelle provisoire, dont tous les bois, achetés à Nouméa, sont rendus sur place.

Jusqu'à la rivière Salée, les fonds du marais sont formés de roches et de corail ; le remblai sera donc assis sur une base solide ; mais aux approches de la crique, les fonds de vase dominant, les apports de terre rendront donc l'avancement, à ce point, moins rapide.

À la presqu'île Ducos, 40 travailleurs coupent un mamelon suivant le tracé du chemin de fer.

À Koutio-Kouéta, l'installation du camp est terminée et cent condamnés procèdent au débroussage du tracé. On signale le nombre de plus en plus grand de curieux qui suivent avec intérêt la marche des travaux et qui constatent leur rapide avancement.

Le tracé primitif, qui exigeait le remblaiement dans une partie de la baie de la vallée du Tir, a été momentanément écarté ; un autre tracé permettant d'économiser près de 400.000 fr. pourra être exécuté et il sera possible d'y réserver un emplacement suffisant pour la gare et ses dépendances.

La longueur totale de la ligne sera de 150 kilomètres environ (environ, parce que le tracé de Moindou à Bourail donnera peut-être lieu à quelques rectifications). La largeur de la voie prévue est de 1 mètre avec une emprise pour deux voies.

Les travaux d'art sont les suivants :

Tunnel du col de Tonghoué, 240 mètres de longueur. Grand pont métallique à la Dumbéa, 425 mètres. Avant la station de Païta, un tunnel de 150 mètres. Un grand tunnel de 500 mètres de long à côté du col des Pirogues, à Cacetoloca. Pont de la Tantouta, 120 mètres. Pont de la rivière Ponwhary, 75 mètres. Pont de la Boghen, 200 mètres.

---

## NOUVELLE-CALÉDONIE (*La Politique coloniale*, 7 novembre 1901)

### Immigration dalmate

Trente nouveaux Dalmates sont arrivés jeudi par le *Tonkin*. Nous en avons interviewé plusieurs et il nous semble acquis que devant les salaires de 7 et 8 francs par jour qu'on leur assure sur les mines, beaucoup d'entre eux vont venir dans la colonie.

Nous avons déjà dit qu'il s'en trouvait environ 2.000 en Nouvelle-Zélande ; presque tous s'emploient à la découverte de la gomme de tari (ou extraction du sol plutôt) : mais c'est un métier très aléatoire, car ils ne sont payés que selon leur chance.

La « Nickel Corporation » a envoyé un agent recruteur en Nouvelle-Zélande ; la Société « Le Nickel » et une maison de la place également. On leur fait les avances du voyage et des frais accessoires. C'est une main-d'œuvre excellente, recherchée surtout à défaut d'autre.

Il faut dire que, depuis un an qu'il en a été introduit, aucun de ces sujets n'a donné lieu à une plainte.

Les nouveaux débarqués se rendent à Népoui.

---

## QUESTION GÉOGRAPHIQUE DE LA SEMAINE

### CHEMIN DE FER DE NOUMÉA À BOURAIL (*Le Phare de la Loire*, 9 novembre 1901)

La Nouvelle-Calédonie vient de commencer les travaux de son premier chemin de fer, qui ira de Nouméa à Bourail. L'inauguration en a eu lieu le 17 août dernier à la Montagne-Coupée.

Dans son discours, le gouverneur a déclaré que, grâce au chemin de fer, les richesses de l'île pourront être exploitées. Il a annoncé la venue assurée de la main-d'œuvre hindoue, et l'établissement, par la [Nickel Corporation Limited](#), d'une voie ferrée qui desservirait les centres miniers de Népoui à Poya et de Népoui à Koné. Le chemin de fer

de Nouméa-Bourail deviendra donc, dans un délai relativement court, le chemin de fer Nouméa-Koné.

---

(Société d'études coloniales de Belgique,  
*Recueil des sociétés coloniales et maritimes*, 1902)

Nickel Corporation [261].

Siège social : Londres, 54, Old Broadstreet. — Administrateurs : MM. W. Wright, président ; Clinton, Gough-Calthorpe, Leman, White, Bruff. — Objet : Exploitation de mines de nickel en Nouvelle-Calédonie. — Capital : 750.000 livres sterling en actions de 5 livres.

---

## INFORMATIONS

---

### UNITED STATES STEEL CORPORATION

(*L'Information financière, économique et politique*, 2 janvier 1902)

Londres, 2 janvier. — Une dépêche de New-York à Reuter dit qu'il a été annoncé officiellement que les négociations entre les United States Steel Corporation et la Nickel Corporation de Londres sont sur le point d'aboutir. Après ces négociations la Nickel Corporation passerait sous le contrôle du Steel Trust.

---

### Les Américains en Nouvelle-Calédonie

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 janvier 1902, p. 55)

Un rapport intéressant nous vient de Londres. La vente d'une grande partie de l'actif de la Cie du Nickel Ltd a été faite à un syndicat en connexion avec la *Trinited States Steels Corporation*. La Nickel Corporation a été formée en 1899 pour exploiter les concessions de la Nouvelle-Calédonie. Elle était promulguée par la *London-Globe C°* et cette société détenait une grande partie des actions, lesquelles ont été maintenant vendues au Syndicat américain.

L'attention des promoteurs a été portée surtout sur le marché de ces valeurs depuis que la Compagnie existe, et pratiquement rien n'a été fait en Nouvelle-Calédonie. Les hommes d'affaires de Londres s'occupent principalement du fait que la vente donnera au syndicat du *London & Globe* quelque argent comptant. Il est un fait intéressant pour nous cependant, c'est que les Américains émettent [*sic* : mettent] leur argent dans les propriétés de la Nouvelle-Calédonie. Si, comme on dit, la *Trinited States Steels Corporation* contrôle cet achat, c'est un fait d'une certaine signification.

---

### Nickel Corp Cy

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 16 juin 1902, p. 760)

À ce jour, les nouvelles concernant les projets des dirigeants américains st plutôt bonnes et en faveur d'une exploitation sérieuse des mines qu'ils ont récemment acquises. Des hauts fourneaux paraissent indispensables aux ingénieurs américains ;

seront-ils établis en Australie ou dans le pays ? Bien des considérations économiques militent en faveur du premier projet ; le conseil général pourra-t-il offrir des avantages contrebalançant ceux présentés par le bon marché des matières premières en Australie ? C'est à désirer vivement.

Comme ingénieur de la Cie américaine présents en Nouvelle-Calédonie, il y a MM. Bradley, Calvo et Garrison, Américains, et M. Poswer, Australien.

Le major Leekie (Américain) est actuellement en Australie ; M. Calvo, depuis quelques semaines, se tient à Népoui.

---

#### NICKEL CORPORATION LTD

*(L'Information financière, économique et politique, 6 novembre 1902)*

L'assemblée générale de la Nickel Corporation Ld a eu lieu à Londres le 4 novembre. Après l'examen des diverses questions à l'ordre du jour. M. Gardner, au nom de ses amis d'Amérique, a offert aux actionnaires d'échanger chacune des actions Nickel Corporation contre 6 dol 1/4 d'actions privilégiées et 6 dol. 1/4 d'actions ordinaires de l'international Nickel Co, dont le siège est à New-York, entreprise qui s'est constituée conformément aux lois de l'État de New Jersey.

Sur la proposition d'un actionnaire l'assemblée a nommé un comité composé de quatre membres, qui examinera la proposition et lui soumettra ses conclusions.

---

#### Absorption de la Nickel Corp par un trust américain par Francis Laur

*(L'Écho des mines et de la métallurgie, 13 novembre 1902, p. 1365)*

Le *Financial News* consacre six colonnes au compte rendu de l'assemblée de la Nickel Corp, qui vient d'avoir lieu à Londres, à Salisbury House, sous la présidence de M. le colonel Millard Husiker. Le chairman a commencé par dire qu'il avait des choses agréables à dire aux actionnaires, mais aussi des choses « of a very unpleasant nature », c'est-à-dire très désagréables.

D'abord, il a expliqué l'affaire assez compliquée de la London and Globe qui, on le sait, a fait faillite et a absorbé une partie du capital de la Nickel Corp, par suite d'une inconcevable erreur de l'ancien conseil d'administration.

Ensuite, le président parle des concessions de la Corp. en Nouvelle-Calédonie et des opérations du liquidateur de la International Nickel Corp.

On a prêté à M. Bernheim <sup>1</sup>, concessionnaire des mines de nickel, l'intention de poursuivre à outrance la Compagnie si la somme de 27.300 £ qui est échue ne lui était pas promptement payée. Il fera, dit le rapport, le nécessaire pour rentrer dans la propriété de ses mines.

L'ancien conseil est alors critiqué d'une façon très vive et tout le rapport n'est qu'un long réquisitoire contre lui.

L'état des propriétés de la Compagnie en Nouvelle-Calédonie est examiné. Il est dit que, depuis l'arrivée de M. S. Reichenbach <sup>2</sup>, les choses ont été beaucoup mieux.

Le délégué du nouveau conseil a trouvé l'état des mines de la société déplorable. Elles avaient été exploitées de telle manière par les prédécesseurs que le coût de la production augmentait et que l'on mélangeait le minerai riche avec le minerai pauvre

---

<sup>1</sup> Lucien Bernheim (Mulhouse, 1856-Paris, 1917) : ancien propriétaire des mines de nickel de Népoui, fondateur de la Société Le Chrome (1902). Voir [encadré](#).

<sup>2</sup> Samuel Reichenbach : fondateur de la [Société minière calédonienne](#).

afin de donner une belle moyenne d'extraction. Et lorsqu'on a pris possession de la mine, il a été impossible de faire des expéditions de minerais à une teneur convenable, sauf au prix de dépenses considérables.

Les installations étaient, du reste, plus ou moins « dilapidated ». Tout cela est-il bien justifié ?

Nous passons les lamentations sur la stagnation du marché du nickel, un chapitre tout entier sur certains articles des statuts, une charge à fond de train de nouveau sur l'ancien conseil, etc.

Un actionnaire, M. Brooks, demande que l'on en poursuive les membres pour obtenir d'eux le remboursement des sommes dépensées. En effet, en 1889, il a été souscrit et versé 750.000 £ dont 630.000 ont été englouties à la London and Globe Corp. !

Bref, jusqu'à ce moment, tout ce qui a été dit et exposé ne tendait à rien de moins qu'à montrer les affaires de la société sous un jour éminemment défavorable.

Il semblait même que le tableau avait été noirci presque à plaisir.

Mais dans quel but ?

Voici :

Le président a fait part tout à coup à l'assemblée qu'il avait reçu des propositions d'amis américains de la International Corp (le trust du New-Jersey).

Il propose de rembourser chaque action de la Nickel Corp. par une action du trust qui est au capital de 24 M\$ ou 120 MF, capital que nous avons démontré être tout à fait disproportionné pour faire le commerce du nickel, lequel se réduit à 7.000 t. de métal par an.

On comprend que le trust veuille placer son papier et d'un seul coup englober la Nickel Corp.

Nous devons ajouter que, après une discussion très longue où les malheureux actionnaires de la Nickel Corp. ont demandé une foule de renseignements sur la valeur des parts qu'on leur donnerait, l'offre américaine a été l'objet d'un accueil favorable et elle va être étudiée plus complètement, car le président l'a présentée sous un jour tout à fait satisfaisant et il a conseillé de l'accepter. Après diverses congratulations et nominations, la séance a été levée.

\*

\* \*

Il nous apparaît, autant que nous pouvons en juger par le compte-rendu que nous venons d'analyser rapidement, qu'on a présenté la situation de la Cie comme absolument désespérée pour obtenir plus facilement un vote favorable en faveur de la proposition américaine.

Encore un trust yankee qui englobe une Cie anglaise !

---

Sinistres et événements de mer  
(*La Gironde*, 26 mars 1903)

MARÉCHAL-DAVOUT. — Nantes, 24 mars.— Le nav. fr. *Maréchal-Davout*, de Nantes, c. *Grouhet*, échoué à Népoui en arrivant d'Australie, chargé de nickel, a été renfloué sans avarie.

---

Suite :

[International Nickel](#), New-York.

\_\_\_\_\_